



CARNAVAL DE NICE ET FETE DES CITRONS

DU VENDREDI 19-22 FÉVRIER 2027

☛ Réception des bulletins d'inscriptions

Par courrier jusqu'au 28 septembre 2026

Nom : Prénom :

Service : E-mail :

Tél (bureau) Tél (perso)

Nom	Prénom	N° TEL de chacun des participants	Adulte	Enfant	Inscription
.....			 € x =	 € x =	Adulte: € x =
.....			 € x =	 € x =	Enfant : € x =
.....			 € x =	 € x =	

Réception des inscriptions jusqu'au 28 SEPTEMBRE 2026

Renvoyer le bulletin dûment complété accompagné du règlement par chèques ou chèques vacances.

(100% de la totalité est payable par chèques vacances)

Règlement :

5 paiements par chèques et /ou chèques vacances, **à joindre lors de l'inscription**

- 1^{er} paiement encaissé début OCT
- 2^{ème} paiement encaissé début NOV
- 3^{ème} paiement encaissé début DEC
- 4^{ème} paiement encaissé début JANV
- 5^{ème} paiement encaissé début FEV

- libeller vos chèques à l'ordre de : **Hautes-Pyrénées Evasion.**

- Ne pas libeller les chèques vacances si le voyage n'avait pas lieu

==) Le voyage aura lieu à ce tarif

**Avec un minimum de 35 personnes et un maximum
de 45 personnes**

**Les inscriptions par téléphone et par mail ne sont pas
possibles**

DOSSIER COMPLET à retourner à :

Hautes-Pyrénées Evasion
à l'attention d'Elisabeth – DEBLADIS

